

Note conceptuelle:

«Renouveler l'engagement à l'égard du Fonds fiduciaire africain de solidarité»

mercredi 21 février 2018

Résumé

Le Fonds fiduciaire africain de solidarité (ci-après le Fonds) a reçu l'appui de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à sa vingt-septième session, tenue en avril 2012 à Brazzaville (Congo), et a été officiellement lancé durant la trente-huitième session de la Conférence de la FAO, en juin 2013, à Rome.

Il s'agit d'un fonds innovant piloté par l'Afrique, qui vise à appuyer des initiatives de développement en Afrique et pour l'Afrique. Il a pour objectif principal de renforcer la sécurité alimentaire à l'échelle du continent en aidant les pays et leurs organisations régionales à éradiquer la faim et la malnutrition, à éliminer la pauvreté rurale et à assurer une gestion durable des ressources.

L'Angola et la Guinée équatoriale en sont les principaux bailleurs de fonds (financement de 40 millions d'USD environ). À ce jour, le Fonds a permis d'allouer 37 millions d'USD à 18 programmes régionaux et projets nationaux, mis en œuvre dans 40 pays.

L'objectif de la présente manifestation prévue en marge de la Conférence régionale est d'appeler l'attention des pays membres africains sur les résultats obtenus jusqu'ici au moyen du Fonds et sur les enseignements tirés de l'expérience, ainsi que d'examiner et de revoir la portée du Fonds (expansion éventuelle et refinancement en ayant recours à des partenariats élargis).

I. Introduction

L'une des principales priorités du Comité directeur du Fonds, qui est présidé par l'Angola, est le refinancement de celui-ci pour faire en sorte que l'on puisse poursuivre cette initiative remarquable.

À ce jour, le Fonds a reçu des contributions d'un montant total de 40 millions d'USD, dont 37 millions d'USD ont été consacrés au financement de projets qui ont eu une incidence sur la vie de millions de personnes dans les zones rurales. Il reste 3 millions d'USD environ, ce qui n'est pas suffisant pour assurer la continuité du Fonds et la réalisation de ses objectifs.

Compte tenu de la conjoncture économique mondiale, en particulier de la situation en Afrique, et de l'appel inscrit dans les Objectifs de développement durable (ODD) relatif à la nécessité de renforcer les partenariats multipartites, il faut élargir l'approche proposée par le Fonds. Outre les pays africains, des parties prenantes du secteur privé et des pays non africains pourront par conséquent apporter leurs contributions au Fonds.

Les contributions au Fonds peuvent être faites au moyen de dons, de financements et/ou d'accords de cofinancement; elles peuvent être en nature, financières ou sous la forme d'une assistance technique.

La participation et la contribution de toutes les parties prenantes, gouvernementales et non gouvernementales, sont essentielles pour que l'Afrique concrétise l'engagement pris dans la Déclaration de Malabo d'éliminer la faim d'ici à 2025, ainsi que pour réaliser les ODD, en particulier l'ODD 2 (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable d'ici à 2030).

Sur la base de la Déclaration de Malabo et conformément à l'ODD 2 et aux engagements de la FAO (objectif stratégique 1) d'éliminer la faim, de réduire la malnutrition et la pauvreté et de renforcer la résilience des populations vulnérables, le Fonds constitue un tremplin pour renforcer la sécurité alimentaire sur l'ensemble du continent en aidant les pays et leurs organisations régionales à vaincre la faim et la malnutrition.

Le Fonds est un mécanisme de financement unique, qui regroupe des ressources provenant des économies africaines les plus fortes, à l'appui d'initiatives nationales et régionales. Il joue un rôle déterminant en vue de la concrétisation de la génération Faim zéro en Afrique, la première génération qui aura les moyens et les capacités de mettre un terme à la faim.

La manifestation prévue en marge de la Conférence régionale permettra aux participants de prendre pleinement connaissance des résultats obtenus, des enseignements tirés de l'expérience, des défis et des nouvelles opportunités, ainsi que de s'engager à participer à un événement consacré à la mobilisation des ressources, qui sera organisé au cours du premier trimestre 2018. Les pays membres sont aussi invités à communiquer s'ils sont prêts à accueillir cette réunion et à contribuer à son organisation.

II. Gestion du Fonds fiduciaire africain de solidarité

Le Comité directeur du Fonds en est l'organe décisionnel. Il donne des orientations stratégiques sur les activités qui doivent être financées par le Fonds, en fixe les priorités et approuve le plan de travail et les propositions de projets présentées par l'Unité de gestion du programme. Le Comité directeur est composé de représentants des contributeurs du Fonds (Angola et Guinée équatoriale), du Président du Groupe régional Afrique, du Président de la Conférence régionale pour l'Afrique, d'un représentant de l'Union africaine et du Directeur général adjoint (climat et ressources naturelles) de la FAO.

La mise en œuvre des activités est coordonnée et dirigée par l'Unité de gestion du programme, mise en place au sein du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique et placée sous la supervision du Sous-Directeur général/Représentant régional. L'Unité de gestion du programme lance le

processus de financement en diffusant un appel à propositions par l'intermédiaire des bureaux de pays et des bureaux régionaux, ainsi que d'autres unités de la FAO, et indique comment y participer; elle évalue ensuite les propositions qui lui sont soumises et, sur la base de cet examen, elle formule des recommandations à l'intention du Comité directeur, pour approbation. À ce jour, l'Unité de gestion du programme a lancé deux appels à propositions, qui ont débouché sur le financement de la plupart des interventions du Fonds (14 projets sur 18). Occasionnellement, des propositions peuvent aussi être formulées directement par les pays ou par des unités concernées du Siège de la FAO, pour examen par l'Unité de gestion du programme.

III. Principales réalisations, mobilisation de ressources et enseignements tirés

À bien des égards, le Fonds relève de la Coopération Sud-Sud car nombre des projets et programmes qu'il soutient consistent à reproduire des bonnes pratiques et à transmettre des connaissances et des technologies d'un pays africain à un autre.

Le Fonds est régi conjointement par un comité directeur et une assemblée, avec l'appui d'une unité de gestion du programme. Il permet de financer des activités qui s'inscrivent dans le droit fil des ODD, du Cadre stratégique révisé de la FAO et des programmes prioritaires de l'Organisation, ainsi que des priorités de développement établies par la Conférence régionale pour l'Afrique.

Le Fonds a permis de combler des lacunes critiques dans le programme de développement de pays africains. On peut par exemple citer la mise en œuvre de projets d'intervention rapide pendant l'épidémie de maladie à virus Ébola, ainsi que l'élaboration et l'exécution de projets qui ont permis la mise en place de mécanismes de prévention efficace et de gestion visant à améliorer le suivi des organismes nuisibles et des maladies (la chenille légionnaire d'automne et les mouches des fruits notamment) et les interventions dans ce domaine.

La majeure partie du financement a été consacrée à: i) l'élaboration de projets en faveur de l'emploi des jeunes et des chaînes de valeur (38 pour cent); ii) des projets axés sur la résilience et les moyens d'existence (31 pour cent); iii) des projets portant sur la sécurité sanitaire des aliments, la sécurité alimentaire et la nutrition (24 pour cent); et iv) l'autonomisation des femmes rurales dans le secteur agricole et dans d'autres secteurs (7 pour cent).

Conformément aux orientations données par sa structure de gouvernance, le Fonds a permis d'affecter 37 millions d'USD à 18 programmes régionaux et projets nationaux novateurs, en cours d'exécution dans 40 pays, afin de stimuler les efforts visant à éliminer la faim, à réduire la malnutrition et la pauvreté et à renforcer la résilience des populations vulnérables.

Thème	Nombre de projets	Budget (en millions d'USD)
Appui à la résilience et aux moyens d'existence	8	11,5
Emploi	4	14
Sécurité sanitaire des aliments, sécurité alimentaire et nutrition	4	10,5
Parité hommes-femmes et autonomisation des femmes	1	1
	18	37

Ventilation des financements par thème

Les projets du Fonds offrent aussi la possibilité de renforcer des partenariats et de mobiliser des ressources.

Le partenariat renouvelé entre la FAO et Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a débouché sur de nouvelles modalités de collaboration. À cet égard, le projet du Fonds axé sur la jeunesse a été mis en œuvre par le NEPAD conformément aux règles et règlements de la FAO et du NEPAD. Doté d'un budget de 4 millions d'USD, il vise à aider les pays africains à partager et échanger des solutions de développement en faveur des jeunes.

Au Malawi, le projet du Fonds a contribué à mobiliser un financement bilatéral avec l'Union européenne d'un montant de **66 millions** d'EUR visant à reproduire le modèle des écoles pratiques d'agriculture dans dix districts (**35 millions** d'EUR supplémentaires sont en cours de traitement).

Au Mali, le Luxembourg a fourni **1,5 million** d'EUR afin de appliquer l'approche proposé dans le cadre du Fonds aux fins du renforcement de la résilience des communautés rurales affectées par des conflits, de la réduction de la pauvreté rurale au moyen d'opportunités d'emploi des jeunes et de l'adoption de pratiques optimales visant à accroître la production agricole (culture et élevage); dans le même temps, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) a financé un projet d'un montant de **318 085 USD**.

Au Libéria, la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse (DDC) a financé un projet d'un montant de **1,2 million** d'USD visant à transposer les interventions à une plus grande échelle. Au Niger, les résultats d'un projet du Fonds ont contribué à mobiliser **810 300 USD** auprès de la Norvège afin de renforcer la résilience des communautés rurales.

Les financements du Fonds ont été utilisés pour faire rapidement face à des problèmes nouveaux comme la présence de la chenille légionnaire d'automne en Afrique.

S'agissant des enseignements tirés de l'expérience, l'appropriation des projets par les homologues a été essentielle aux fins du renforcement des partenariats avec les communautés économiques régionales et les donateurs, ainsi qu'en termes de partage des connaissances avec les pays et entre les pays. Il est nécessaire de continuer à améliorer la communication des résultats obtenus.

IV. Renouveau et pérennité

Fort des bons résultats obtenus jusqu'ici et des enseignements tirés de l'expérience, le Fonds est présenté à la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique dans le cadre d'une ambition renouvelée et ciblée et d'un appel à élargir les partenariats visant à:

- mieux cibler des programmes et des projets nationaux et régionaux qui correspondent aux priorités africaines;
- favoriser la collaboration intra-africaine et la coopération Sud-Sud, collecter des données sur les bonnes pratiques et mettre en valeur les institutions africaines d'excellence dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, en vue de créer un centre africain des meilleures pratiques, qui concrétise le concept d'un centre de solidarité africaine;
- encourager les pays à mettre en commun leurs compétences particulières et à contribuer financièrement pour que les connaissances puissent être partagées et échangées à l'échelle du continent.

La pérennité du Fonds ne peut être assurée que si les engagements de contributions financières des pays africains se traduisent par un refinancement effectif.

Le Comité directeur a participé à la mobilisation des ressources en élaborant une stratégie de mobilisation des ressources et un plan d'action. Une réunion consacrée à la mobilisation de ressources est prévue au cours du premier semestre 2018.

L'importance croissante du secteur privé nécessite un partenariat étroit qui permette de combler des lacunes critiques du développement agricole en Afrique. Pour cette raison, on prévoit dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources la participation du secteur privé et des pays non africains à un fonds dont le fonctionnement correspond déjà aux modalités de la coopération Sud-Sud.

V. Programme de la manifestation

21 février 2018 (11 heures - 12 heures)

	<ul style="list-style-type: none">• Facilitateur: M. David Phiri, Coordonnateur sous-régional pour l'Afrique australe
11 heures - 11 h 05	Allocution d'ouverture FAO et Président du Fonds fiduciaire africain de solidarité Président: M. Florêncio Mariano da Conceição e Almeida, Ambassadeur, Représentant permanent de la République d'Angola auprès de la FAO / Président du Comité directeur du Fonds
11 h 05 - 11 h 25	Présentation PowerPoint M. Kwami Dzifanu Nyarko-Badohu, Bureau régional pour l'Afrique, Secrétaire de la Conférence régionale pour l'Afrique
11 h 25 - 11 h 55	Débats <ul style="list-style-type: none">• Intervenants:<ul style="list-style-type: none">- Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Congo Brazzaville (ouverture des débats)- Représentant de l'Union africaine (remarques)- Ministres de l'agriculture du Cameroun, du Malawi et de l'Ouganda (échanges d'expériences)- Donateurs potentiels: Afrique du Sud, Guinée équatoriale, Maroc, Nigéria (à confirmer)
11 h 55 - 12 heures	Allocution de clôture du Président

Institutions chargées de l'organisation

La manifestation est organisée par la FAO, en partenariat avec l'Union africaine.

VI. Indications que la Conférence régionale est invitée à donner

- Saluer les bons résultats obtenus par le Fonds fiduciaire africain de solidarité en ce qui concerne le renforcement des capacités et les ressources financières à l'appui d'interventions dirigées par l'Afrique.
- À la lumière de l'évolution de la structure de développement et compte tenu de l'amenuisement des ressources de financement, suggérer des modèles novateurs de restructuration du Fonds.